

*fait*

AFFAIRE N°10

APPROBATION de passer un marché avec BOURBON LUMIERE pour l'installation de 355 points lumineux dans la Ville de Saint-Denis (Montant du marché: 499.485 Frs)

Le MAIRE. - J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation l'autorisation de passer un marché avec la Société BOURBON LUMIERE pour la pose de 355 points lumineux d'éclairage public, dont le montant s'élève à 499.485 Frs.

Après lecture le Maire met aux voix le marché dont il vient d'être question.

Adopté à l'unanimité.